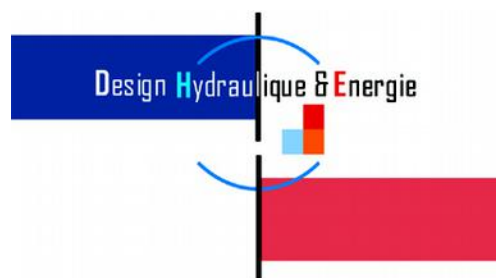




DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



SLGRI "Haute-Deûle" – Amélioration de la connaissance du risque d'inondation par ruissellement et orientations

Type de document		PV n°1 du COTECH			Date : 21/04/2016				
Date	21/04/2016								
Lieu	DDTM 62								
Auteurs	Olivier SONNET (DH&E)								
Diffusion	Participants + membres du COTECH								
<u>Création - Modifications</u>									
Indice	Auteur(s)			Vérificateur(s)			Approbateur(s)		
	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date	Nom	Visa	Date
V1	SONNET	x	29/04/2016	DDTM 62	X	04/05/16	SONNET	X	16/05/2016

Liste des membres/participants au COTECH :

Structure	Représentant	Présence
CAHC	Séverine GAUDRE	x
CALL	Christine DOUCHE	excusée
	Gaëtan BOYER	x
CA Douais	Jean-Jacques HERIN	x
	Emeline GUILLAUME	excusée
CC Pévèle-Carembault	Aude DECOTTIGNIES	x
CC Haute-Deûle	Christophe GRAS	x
Chambre d'Agriculture	Jean-Marie GLACET	excusé
	Thérèse SPRIET	excusée
DREAL Nord-Pas de Calais	Alexandrine BERTAUX-VALLERE	x
DDTM 59	Reynald COUTURE (SSRC/SIR)	x
	Jean-François SALEMBIER (SSRC)	x
	Caroline TROUVE (DT Douaisis-Cambrésis)	x

Agence de l'eau	Stéphane PARMENTIER	excusé
VNF - Nord-Pas de Calais	Karine CHUQUET	excusée
DDTM 62	Émilie RENARD	x
	Stéphane ANSART	x
	Mélanie PONTEL	x
	Doriane MAHE	x
CT Artois	Jean-Paul GIBAUD	x
	Arnaud LEFEVRE	Excusé
DH&E	Olivier SONNET	x

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- Présentation du contexte de l'étude
- Présentation des objectifs de l'étude et des principales étapes de réalisation (Livrables)
- Définition des modalités d'association des acteurs et du planning de réalisation
- Sollicitation des membres du COTECH – Études existantes

Présentation :

Une présentation Powerpoint est assurée, en s'appuyant sur les points suivants :

- Contexte de l'étude
- Objectifs de l'étude
- Les principales étapes
- Organisation de l'étude
- Suivi de l'étude
- Communication autour de l'étude

Cette présentation est mise en ligne sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/La-directive-inondation/TRI-de-Lens>

Principaux échanges et interventions des participants :

L'objet de l'étude portée par la DDTM 62 est d'améliorer la connaissance des phénomènes de ruissellement dans le périmètre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'inondation de la Haute Deûle (SLGRI).

L'étude concerne un **périmètre administratif de 47 communes**, défini dans le cadre du **TRI de Lens**. Cette zone va être ajustée à partir d'un premier livrable, afin de mettre en cohérence "les limites géographiques, topographiques et les limites communales".

Une discussion est engagée sur le sens de cette démarche, étant évoquée que la problématique "inondation" concerne naturellement l'ensemble d'un bassin versant, et qu'il faudra travailler sur des périmètres d'étude qui coïncident avec la réalité des phénomènes d'inondation notamment aux limites du bassin versant de la Haute Deûle.

Une attention particulière sera portée sur les phénomènes de ruissellement interdépartementaux, dans les secteurs du Grand Douaisis et de la Communauté de Communes de la Haute Deûle.

- ➔ Les visites de terrain et échanges avec les acteurs, permettront effectivement de mettre en perspective des fonctionnements particuliers ou des limites à reconsidérer. Est ainsi évoquée la présence des stations de relevage des eaux du « minier », qui influence les bassins de contribution à considérer.

Une erreur sur le support du Power Point est signalée, concernant une illustration sur l'étude du bassin Minier (étude

hydraulique détaillée de surface des zones protégées par les stations de relevage des eaux du bassin minier nord - pas de calais). Le scénario considéré pour caractériser l'aléa n'est pas une crue centennale.

En effet, ce dernier associe plusieurs hypothèses, dont la prise en compte d'une pluie centennale, d'un risque de défaillance des pompes de relevage (panne de 8h), ainsi qu'un niveau de nappe haut. Il s'agit donc des résultats d'une crue ou plutôt d'une pluie centennale associée aux effets aggravant pré-cités. C'est cette concomitance d'éléments aggravants qui font de l'aléa produit, un phénomène d'occurrence supérieur au centennal ; son occurrence totale est estimée entre 10⁻⁶ et 10⁻⁷ et dépasse donc largement les conditions d'occurrence établies pour la prévention des risques et n'est donc pas traité dans ce cadre précis. Néanmoins, il doit l'être dans le cadre de la gestion de crise notamment. Ce risque n'est pas traité comme étant du risque naturel.

→ Il faudra probablement bien différencier ces zones sur la cartographie produite et voir comment elle communique avec le risque de ruissellement.

Il est rappelé également que la présente démarche cible le risque inondation par ruissellement. Il n'est bien entendu dans certains cas, pas si évident de distinguer une inondation par ruissellement naturel/urbain d'une inondation par débordement, les 2 phénomènes pouvant être associés ou superposés. On essaiera dans la mesure du possible de préciser ce que l'on considère comme un "risque d'inondation par ruissellement naturel" sur le territoire d'étude, en proposant une définition (au regard du contexte local) pour différencier ce qui relève du "ruissellement naturel" du "débordement de cours d'eau".

Une plate-forme de gestion collaborative de projet va nous accompagner dans la présente démarche, et permettra de faciliter les échanges (acteurs / DH&E), et les mises à disposition des documents. Il sera ainsi possible de déposer des documents sur le site, et d'envoyer des messages à l'ensemble des participants.

Chaque personne intégrée au COTECH ou au COPIL va recevoir un login (son adresse courriel) et un mot de passe (restant à définir) pour accéder à cet espace, qui sera mis en ligne au début du mois de mai 2016.

En parallèle, la DDTM62 rappelle qu'un espace de suivi des livrables de l'étude est disponible sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/La-directive-inondation/TRI-de-Lens>

Il est évoqué le souhait de bien faire remonter les différentes demandes au niveau des élus des CA ou CC , afin de bien associer l'ensemble des élus à la démarche.

Il est rappelé que cette mission s'articule autour d'un travail de collecte de données important. Les CA et CC semblent disposer de nombreuses données selon les échanges dans la salle, voire de services dédiés aux problématiques hydrauliques.

Un point sera réalisé avec chaque responsable sur la première quinzaine du mois de mai, de façon à évaluer les données mobilisables dans le cadre de l'étude et programmer au mieux les missions de terrain.

→ L'objectif dans un premier temps sera notamment de cibler les communes à étudier plus spécifiquement.

De manière générale, chaque responsable sera rencontré pour échanger sur les problématiques de son territoire et réaliser des repérages sur les sites exposés à une problématique de ruissellement.

Un questionnaire/guide d'entretien va être formalisé pour spécifier les données recherchées, et favoriser la qualité et l'efficacité de nos échanges.

Il est également évoqué la possibilité de solliciter les fermiers qui ont en charge par délégation de service, la gestion des réseaux d'eaux pluviales. Ils disposent probablement de fichiers d'incident pour les principaux orages contemporains.

Une question est également posée sur la prise en compte des phénomènes de remontée de nappe et résurgences de ces dernières. Il n'y a pas que la nappe de la craie. Il existe tout un maillage de nappes, parfois perchées. Ce sujet fait également parti de l'inventaire qui doit être réalisé.

→ Dans un premier temps, l'idée est déjà de se concentrer sur le système hydrogéologique "nappe de la craie". Les échanges avec les acteurs de terrain et les analyses bibliographiques permettront de mettre en lumière les entités hydrogéologiques les plus problématiques en termes d'inondation, et d'intégrer à ce moment-là d'autres systèmes hydrogéologiques de la nappe de la craie.

Il est évoqué également la stratégie des TRIs, qui comporte plusieurs cycles et dont les axes d'action ont vocation à s'ajuster en fonction de l'évolution de nos connaissances et des problématiques de terrain mises en avant.

Cette étude se positionne clairement dans une phase de diagnostic, répondant à une problématique de ruissellement

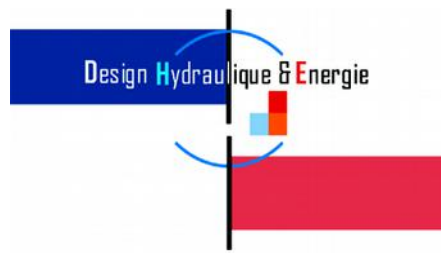
mise en évidence lors des comités de concertation du TRI de Lens. Elle doit nous aider [en améliorant la connaissance sur le risque d'inondation par ruissellement](#), à mesurer l'enjeu du risque ruissellement sur ce territoire, et dégager les meilleures stratégies à mettre en œuvre.

[Quelques événements](#) sont évoqués : [13/08/2015](#) par Gaëtan BOYER, [03/07/2005](#) et un événement en [mars de 2002](#) sur des sols gelés par Jean-Jacques HERIN.

La possibilité de [diffuser un article pour essayer de mobiliser de la donnée auprès des particuliers](#) est évoquée. Certains correspondants expliquent que ce sujet est parfois conflictuel, voire politique sur certains secteurs. D'un autre côté, plusieurs participants précisent que le développement de la culture du risque passera par des démarches vers les populations en essayant de les associer en amont. Les résultats attendus d'une telle démarche sont difficilement appréciables et quantifiables.

Rappel des prochaines échéances :

- Comité de pilotage de la démarche SLGRI Haute Deûle : Jeudi 19 mai 2016 à 14h30 à la sous-préfecture de Lens
- Enquête terrain : Mai-juin
- Prochains comités techniques de l'étude : juin, septembre, décembre 2016
- Consultation des élus : septembre 2016
- Comité de pilotage de restitution de l'étude : début 2017



Design **H**ydraulique & **E**nergie

Olivier SONNET

Mobile : 06-64-97-03-91

sonnetolivier@neuf.fr

Agence d'Aix-en-Provence

14 rue d'Aix 13510 EGUILLES

Agence du Mans

Le Croc 72650 LA MILESE

Agence de Libourne

127 Rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE